

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité er	nvironnementale	
Date de réception : 14/03/2019	Dossier complet le : 21/03/2019		N° d'enregistrement : F09319P0093
14/03/2013			1 000 101 0000
Ourse de alue de 50 m	1. Intitulé du pr	ojet	
Ouvrage de plus de 50 m			
2. Identification d	υ (ου des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique			
Nom	Prénom		
2.2 Personne morale			
Dénomination ou raison sociale	Commerz Real Investment	МВН	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Madame Viricel Laurence,	directrice du centre	e commercial
RCS / SIRET 4 1 5 3 9 8 4	7 0 0 0 0 2 2	Forme juridique	Société étrangère immatriculé au RCS
Joign	ez à votre demande l'anı	nexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table			22-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspo		
N° de catégorie et sous-catégorie			s seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27A			ne profondeur supérieure ou égale à 50
	m.		
	4. Caractéristiques génér	ales du projet	Mark Water and the Real
Doivent être annexées au présent form	ulaire les pièces énoncées à	la rubrique 8.1 du	y formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éver			
Confection d'un forage de plus de 50 m à	usage d'irrigation des espace	s verts	
en en			

4.2 Objectifs du projet L'eau du forage permettra d'entretenir les espaces verts du centre commercial au lieu d'utiliser l'eau traitée pour la consommation domestique. Nous estimons la consommation d'eau pour les espaces verts à 5000m3 par an de mai à septembre. A noter que nous avons planté des espèces d'arbres et arbustes peu gourmands en eau.
4.3 Décrivez sommairement le projet
Mise en place du matériel de forage, balisage du chantier et mise en sécurité environnemental et humain de l'espace à forer. Confection d'un batard d'eau afin de guider l'eau de forage. Forage et pose de l'avant tubage du terrain de recouvrement. Forage et nettoyage du trou. Pose du tubage. Mise en œuvre du capot et cimentation de l'espace. Mise en place d'une bride DN 175 et d'un regard. Nettoyage du chantier. Fourniture du dossier de gestion GESFOR.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation Mise en sécurité du forage.
Pose d'un compteur d'eau. Essai de pompage et pompage de l'eau. Irrigation des espaces verts du centre commercial avec vérification régulière du matériel de pompage afin d'éliminer tout gaspillage d'eau.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
Le dossier à fait l'objet d'une déclaration d'ouvrage auprès de la DREAL/Marseille ainsi qu'une déclaration préalable à la							
réalisation d'un ouvrage souterrain auprès de la DDT 84/Avignon.							
	rojet et superficie globale de l'opération - préciser le	s unités de mesure utilisées					
	eurs caractéristiques avec pré-tubage diamètre 193 centimètres	Valeur(s)					
l orage of metres de profondeur estime	avec pre-tubage diametre 193 centimetres						
	-						
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹ Long. E 4 ° 8 ⁴	1'"_ Lat. 4 4 ° 1 1'"					
d'implantation ZAC Porte SUD-84100 Orange							
Parcelle section BY - N°40	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),						
	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à						
	l'article R. 122-2 du code de						
	l'environnement :						
		'" Lat°'"					
		'" Lat°'" _					
	Communes traversées :						
Jo	ignez à votre demande les annexes n° 2 à 6						
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non X					
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluati	on Oui Non					
environmementale :							
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et							
indiquez à quelle date il a été autorisé ?							

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		\times	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications |X|prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les |X|ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé

dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il

susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? X

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
/ Population		X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non × Si oui, décriv		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou .
	nces du projet identifi Non X Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

evi Mis Mis pré L'o	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre le annexe traitant de ces éléments): tretien de l'ouvrage afin garantir la protection de la ressource en eau souterraine et éviter tout gaspillage. Insommation de mai à septembre afin de garantir un apport en eau à la végétation en période le nécessitant uniquement et ter tout gaspillage. Se en place d'un capot de fermeture afin de permettre un isolement des inondations et de toute pollution d'eaux superficielles. Se en place d'une clôture provisoire lors de la confection de l'ouvrage et balisage du chantier dont la durée de 2 jours est évue. Se en place d'une clôture provisoire lors de la confection de l'ouvrage et balisage du chantier dont la durée de 2 jours est évue. Se en place d'une clôture provisoire lors de la confection de l'ouvrage et balisage du chantier dont la durée de 2 jours est évue. Se en place d'une clôture provisoire lors de la confection de l'ouvrage et balisage du chantier dont la durée de 2 jours est évue. Se en place d'une clôture provisoire lors de la confection de l'ouvrage et balisage du chantier dont la durée de 2 jours est évue.
No env fait ave	7. Auto-évaluation (facultatif) regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. us pensons qu'étant donné l'utilisation que nous allons en faire, notre projet devrait être dispensé d'une évaluation vironnementale, en effet nous pensons qu'il ne porte pas de risque majeur sur l'environnement, dans ce soucis là , nous avons ele choix d'une végétation peu gourmande en eau et les plantes seront arrosées sur une période courte de mai à septembre et réglage du temps d'arrosage en fonction de la météo et des besoins. In activité de la météo et des
	8. Annexes
8.	1 Annexes obligatoires
	Objet
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

Veuillez cor	nnexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire mpléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les quelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	Orange le, 07.03.2019
Signature	TERRANAE CC ORANGE LES VIGNES Rue Cinsault - 84100 ORANGE Tél : 04 90 30 74 19

Www.orange-lesvignes.com Siret 415 298 470 00022